

N° 5 968
Den 27. Nov 1891

Monsieur Lardy,
Ministre de l'Industrie,
Paris.

Mr le Ministre,
Je dois vous signaler un courant très fort
qui se produit dans nos centres industriels et
commerciaux pour obtenir du Conseil fédéral qu'il
applique le tarif général aux produits français
dès le 1^{er} février. Samedi a eu lieu à Zurich,
sous les auspices de la "Kaufmännische
Gesellschaft", une réunion à laquelle
étaient représentées les industries de la broderie, de la
soierie, du coton, des machines, des fromages,
et où l'on s'est assez résolument prononcé
dans ce sens. Le même jour, je recevais ici une
diligation de St. Gall et d'Appenzell, qui
conduisait de la même manière. On nous a
adressé officiellement la demande de convoquer
une assemblée d'intérêts de toutes les parties de
la Suisse pour discuter sur l'attitude à prendre
contre la France, dont le tarif minimum est en-
visagé comme prohibitif pour un grand nombre
de nos produits.

Le Conseil fédéral, qui se préoccupe vive-
ment de la situation, m'a demandé, dans sa
dernière séance, des renseignements à ce sujet.
Je lui ai fait un rapport verbal, sans conclusions,
mais le moment viendra où il faudra en prendre.
Il est donc nécessaire d'étudier dès maintenant les

conséquen Dodis



qui avait pour la Suisse une influence commercial
avec la France, non seulement sous le rapport indust
riel, mais aussi financier, la France étant notre
principal marché d'argent et de politique. Je
vous prie de vouloir bien me faire part de vos
appréciations sur cette importante et grave
question.

Agrirez, Monsieur le Ministre, les nouvelles
assurances de ma considération la plus distinguée

(sig) Dreyfus

Nos négociations avec l'Allemagne et
l'Autriche sont reprises et ne portent que
sur quelques points. Il est à présumer que
nous conclurons la semaine prochaine